



TNDA AVOCATS

“ TNDA est un cabinet spécialisé en droit du travail, droit de la sécurité sociale et droit pénal.



En cas de vol par ruse, le dirigeant engage sa responsabilité pénale

Saviez-vous qu'un ex-dirigeant d'une entreprise peut être tenu pour responsable pénalement s'il orchestre un vol par ruse ? C'est ce qu'a récemment confirmé la Cour de Cassation, dans une affaire impliquant un ancien dirigeant qui a utilisé un code d'alarme pour commettre un vol dans les locaux de son ex-entreprise.

UN ACTE HABILE MAIS DÉLOYAL : LA RUSE EN DROIT PÉNAL

Le droit pénal qualifie la ruse comme l'usage d'un procédé habile mais déloyal, destiné à parvenir à ses fins. C'est le cas, par exemple, lorsqu'un ex-dirigeant utilise un code d'alarme pour s'introduire dans les locaux de son ancienne entreprise et commettre un vol.

LA RUSE : UNE CIRCONSTANCE AGGRAVANTE DANS LE VOL

Selon la Cour de cassation, l'utilisation de la ruse pour commettre un vol constitue une circonstance aggravante. Cette aggravation de la peine est prévue par l'article 311-4 du Code pénal. Concrètement, la peine encourue pour un vol simple est de 3 ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende. En revanche, si le vol est commis avec ruse, la peine est portée à 7 ans d'emprisonnement et 100 000€ d'amende.

PRÉVENTION ET PROTECTION : L'IMPORTANCE DE LA VIGILANCE EN ENTREPRISE

Il est donc essentiel pour les entreprises de rester vigilantes et de mettre en place des mesures préventives contre ce type d'agissements, notamment en contrôlant régulièrement les accès aux données sensibles. Il est aussi important de former les salariés à la protection des données et aux conséquences potentielles d'actes malveillants.

En conclusion, la ruse est une circonstance aggravante en cas de vol. Les entreprises doivent donc rester vigilantes et mettre en place des mesures préventives adéquates.

Source : Cass. crim. 5-9-2023 n° 22-86.256 F-B

TNDA

AVOCATS

12 RUE DE BERRI
75008 PARIS
T 01 58 36 56 56
F 01 58 36 06 78
WWW.TNDA.EU



Retrouvez toutes nos actualités sur notre page LinkedIn !



Retrouvez les derniers articles de nos associés sur notre site!

<https://tnda.eu/fr/actualites/>



[01 58 36 56 56](tel:0158365656)



12 rue de Berri
75008 Paris



e.durand-gasselin@tnda.eu

[Voir dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

